



Paris, le 3 septembre 2009

COMMUNIQUE

Le 2 septembre 2009, Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, a reçu, appuyé par l'intervention du Président de la République Nicolas SARKOZY, l'ensemble des directeurs départementaux de la sécurité publique ainsi que les commandants de groupements de gendarmerie.

Monsieur HORTEFEUX a affirmé son inquiétude face à la dégradation des statistiques de la délinquance, notamment dans le domaine des cambriolages.

Si le SICP partage naturellement l'inquiétude du ministre de l'Intérieur au regard de cette dégradation, notre organisation ne peut accepter que la responsabilité de cette situation repose exclusivement sur les épaules de la police et de la gendarmerie.

Le SICP rappelle que, depuis de nombreuses années, les forces de sécurité intérieure ont démontré leur implication totale ; c'est cette implication qui a permis d'obtenir des résultats particulièrement élogieux durant six années consécutives.

Aujourd'hui, si nous comprenons la nécessité pour les forces de sécurité de devoir adapter leur action en permanence à une délinquance en perpétuelle évolution, nous devons aussi mettre en perspective cette action au sein d'une chaîne pénale complexe dont nous ne sommes que le premier maillon.

Le SICP rappelle que l'efficacité de cette chaîne pénale ne peut être jugée que globalement. La responsabilité à l'égard du niveau de délinquance ne peut être fractionnée éternellement au détriment des forces de sécurité intérieure, sous prétexte que leur hiérarchisation fait de ces forces les seuls éléments malléables et réactifs.

Le SICP réaffirme que les services de police et de gendarmerie ont en charge la mission d'interpeller les auteurs de crimes et de délits et de les déférer à la justice ; justice qui doit alors finaliser le travail que ces services ont seulement initié.

D'aucuns peuvent être tentés de croire que certains d'entre nous sont « fatigués ou épuisés » par leur tâche : le SICP constate pourtant tous les jours le contraire.

Nos collègues sont plus motivés que jamais par l'exercice de leur mission au service de la population mais font simplement le constat amer que différents projets de réforme (prochaine loi pénitentiaire ou projet de réforme pénale) visent sans cesse à leur mettre des bâtons dans les roues pour rendre leur action plus délicate et encore moins efficace.

Syndicat Indépendant des Commissaires de Police
59 rue de Clignancourt 75018 PARIS

Site : www.commissaires.fr – e-mail : info@commissaires.fr
Contact presse : **Olivier BOISTEAUX** - Président du SICP – Tél. **06.99.53.17.17**

Le SICP réclame donc que nos plus hauts responsables gouvernementaux prennent autant de soin à mobiliser les autres acteurs de cette chaîne pénale qu'ils en ont mis à optimiser l'action des forces de sécurité intérieure depuis ces dernières années.

La stigmatisation perpétuelle des services de police et de gendarmerie, qui n'ont pourtant cessé de démontrer leur engagement quotidien dans la lutte toujours plus difficile contre la délinquance, montre ici ses limites.

Bien loin de contribuer à les mobiliser davantage, il est à craindre, au contraire, qu'elle ne contribue à développer un certain fatalisme quant aux résultats sur le long terme de leur action au quotidien.

Le Bureau National

Syndicat Indépendant des Commissaires de Police
59 rue de Clignancourt 75018 PARIS

Site : www.commissaires.fr – e-mail : info@commissaires.fr

Contact presse : Olivier BOISTEAUX - Président du SICP – Tél. 06.99.53.17.17